

Deux-Grosnes infos 2

Déc 2019

Avenas • Monsols • Ouroux • Saint-Christophe • Saint-Jacques-des-Arrêts • Saint-Mamert • Trades

Le mot du Maire



La fin d'année est proche, et celle de cette mandature suivra. Elle a été riche en création, et malheureusement elle n'a pas été épargnée par les fermetures des services publics. Le devoir d'une commune est de redonner vie à ses bâtiments, de les adapter aux besoins de la population. Nos communes réunies au 1^{er} janvier 2019 ont été confrontées à ce problème. Elles ont réagi : reconstruction, rénovation, réaménagement, c'est l'engagement d'une commune responsable.

La municipalité seule ne peut et ne pourra pas tout faire sans la présence et le travail de nos commerçants, artisans, entreprises. Sans eux, nous devenons une commune sans vie, une commune dortoir. Nous tenons à vous remercier car votre engagement et votre professionnalisme sont indispensables pour la commune de Deux-Grosnes, conscients que votre mission n'est pas toujours aisée, dans un contexte parfois difficile.

Nous n'oublierons pas les associations, les bénévoles qui les animent. Ils se sont

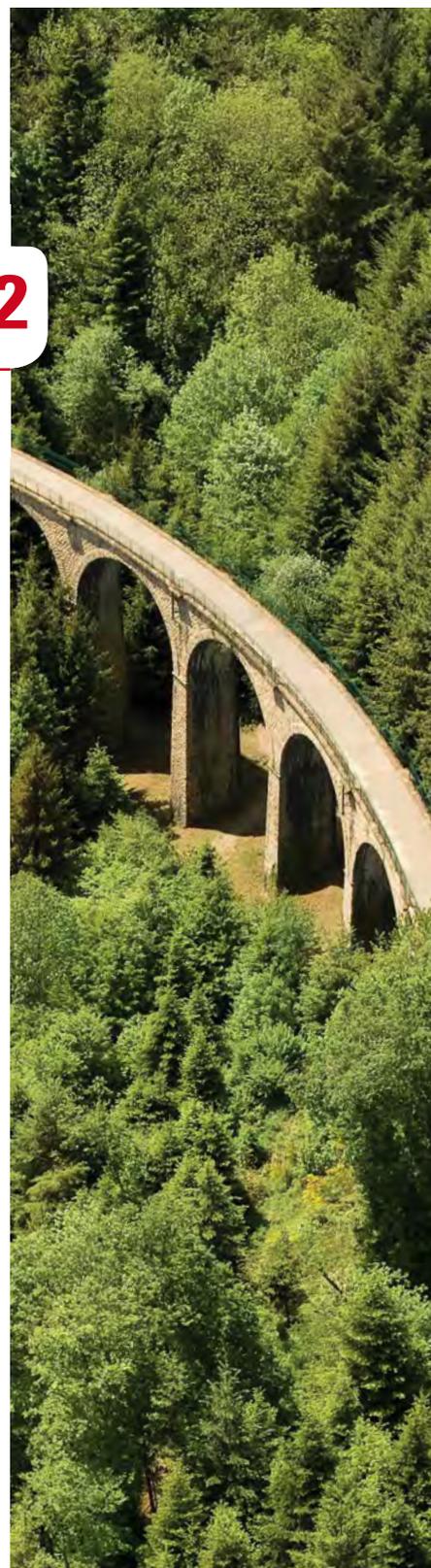
engagés dans une mission qui demande du temps, de la responsabilité. Vous êtes incontournables, du bien-vivre sur notre commune.

L'ensemble des travaux votés par notre municipalité, avant ou après notre regroupement, sera mené à son terme. Certains sont terminés ou en cours, pour d'autres projets les artisans ont été choisis, la mise en œuvre est imminente. Pour les dernières prévisions de cette mandature, les marchés publics seront mis en ligne très prochainement.

Depuis plusieurs années, les élus ont décidé de rendre le viaduc du Chatelard visible et accessible. La seule façon pérenne d'y parvenir : acquérir les parcelles qui entourent l'ouvrage. Nous avons obtenu l'accord de nombreux propriétaires que nous remercions car, sans eux, notre viaduc serait resté pratiquement invisible. Nous ne perdons pas l'espoir de finaliser l'achat des dernières parcelles qui ne permettent pas de dégager entièrement le dernier ouvrage du tacot sur les communes du Haut-Beaujolais.

La nouvelle commune est un regroupement municipal, une mutualisation de tous les services que la population est en droit d'attendre. C'est une réorganisation importante, qui demande une implication de tous les élus et de l'ensemble de nos agents.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, nous avons mis en œuvre une grande partie de cette mission. Il y a encore du travail, comme toute entreprise publique ou privée car rien n'est acquis. Au cours des prochaines années, des modifications, des transformations seront inévitables, mais



toujours en point de mire, l'amélioration des services, afin d'être en capacité de pouvoir accueillir de nouveaux arrivants, primordial pour nos écoles, nos commerces de proximité.

Je vous souhaite une bonne lecture de Deux-Grosnes Infos, à toutes et à tous et de bonnes fêtes de fin d'année.

René THÉVENON
Maire de Deux-Grosnes



RECENSEMENT

de la population 2020



Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement de la population 2020 se déroulera entre le 16 janvier et le 15 février 2020 sur l'ensemble de la commune de Deux-Grosnes.

Un petit rappel sur le pourquoi du recensement

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

- Des chiffres du recensement découle la participation de l'État au budget des communes.
- Du nombre d'habitants, dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Les statistiques établies permettent de définir les moyens de fonctionnement des communes : par exemple, prévoir des équipements collectifs tels que crèches...

Le rôle de l'agent recenseur

Avant la collecte officielle qui démarre le 16 janvier, l'agent recenseur participera à deux demi-journées de formation.

Suite à la première, il devra effectuer une tournée de reconnaissance : il repère, dans un ordre très précis, l'ensemble des logements en remplissant un carnet de reconnaissance et dépose dans chaque boîte aux lettres une information sur le recensement, avertissant son passage.

Il rend compte de son travail au coordonnateur communal.

Après la deuxième demi-journée de formation commence la collecte.

L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser pour leur remettre :

- soit, la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne ;
- soit, une feuille de logement avec autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants si les gens ne souhaitent pas répondre par internet.

En 2018, au niveau national, plus de 60% des personnes ont répondu sur internet

Le territoire de Deux-Grosnes sera réparti en 8 districts : chaque commune déléguée représentant un district, à l'exception de la commune déléguée de Monsols répartie en deux districts.

Certains agents recenseurs seront amenés à effectuer la collecte de plusieurs districts. ■

Adressage

Nous rappelons aux habitants de la commune de Deux-Grosnes l'importance de procéder au changement de leur adresse auprès de leurs différentes caisses ou services (CPAM, impôts, EDF, assurances...) dès que chacun reçoit le **certificat d'adressage** du maire délégué précisant le numéro et la dénomination de la voie de son habitation.

Des justificatifs de domicile peuvent être demandés lors des démarches administratives (renouvellement de carte nationale d'identité, inscription sur la liste électorale...).

Exemples :

Monsieur X
23 rue des peupliers
TRADES
69860 DEUX-GROSNES

Madame X
51 rue du Bourg
AVENAS
69430 DEUX-GROSNES

A noter : le nom de la commune historique doit toujours être précisé dans l'adressage, à l'exception de l'adresse que vous indiquerez lors du recensement de la population sur les bulletins de l'INSEE ou par internet : n'indiquez pas votre commune historique.

Les habitants qui n'ont pas encore connaissance de leur nouvelle adresse doivent attendre ce **certificat d'adressage** pour modifier leur adresse auprès des différents opérateurs ou services.

Personnel communal

Victor PIRES DE SA (à gauche sur la photo) nouvel adjoint technique de la commune de Deux-Grosnes et **Gérard VIGNAL** (à droite) parti en retraite.



Écoles de la commune de Deux-Grosnes

La commission école s'est réunie avec les représentants des communes historiques pour un état des lieux des différents modes de fonctionnement des cantines et garderies périscolaires en vue de tendre vers une harmonisation pour avoir une équité sur l'ensemble de Deux-Grosnes.

Effectif des écoles à la rentrée 2019 :

190 élèves dont ceux de l'ITEP de la Bergerie, scolarisés à l'école de Monsols.

9 classes : 1 à Avenas, 2 à Ouroux, 4 à Monsols, 1 à Saint-Christophe, 1 à Trades. Des classes sont équipées en matériel informatique : tableaux et tablettes pour l'apprentissage de l'école numérique.

Cantine

Pour Monsols, la cantine est assurée par le restaurant scolaire du collège de Monsols. Le tarif de ses repas, fixé par le département du Rhône, est de 4,57 € à la rentrée 2019.

Pour Saint-Christophe/Trades, la cantine est gérée et assurée par la commune. Le prix a été fixé par le conseil municipal et il s'élève à 3,77 € à la rentrée 2019.

Pour Ouroux/Avenas, la cantine est gérée par une association de parents d'élèves. Le prix est voté en assemblée générale et il est de 4,00 €.

Pour le transport vers les cantines, les deux RPI de Saint-Christophe/Trades et



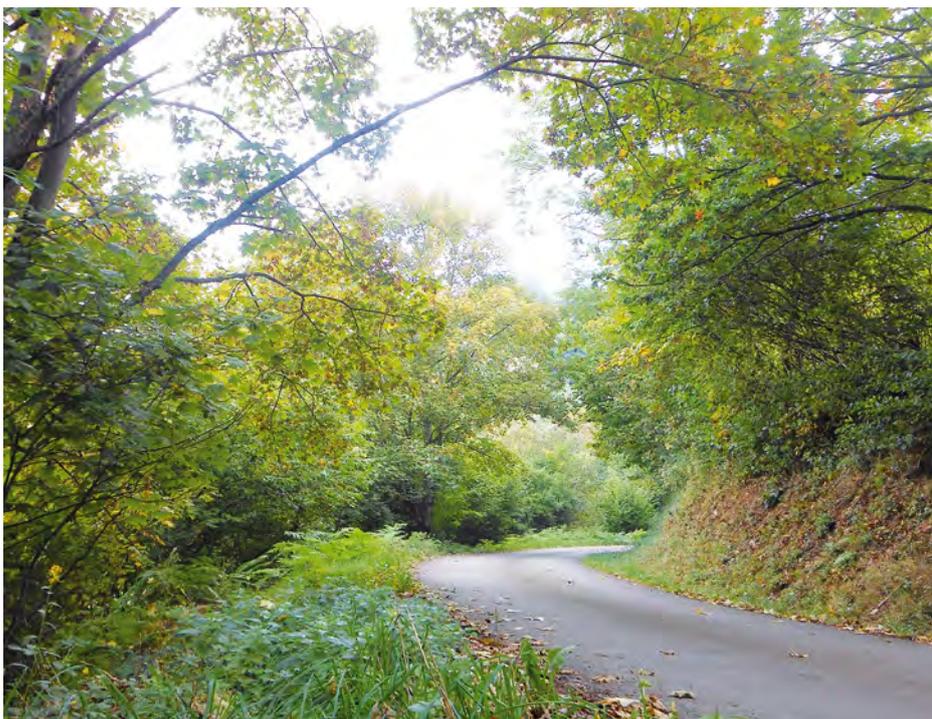
Avenas/Ouroux bénéficient encore de la gratuité. Pour les élèves de Monsols, une participation était demandée aux parents à hauteur de 0,55 € par jour et par enfant.

En vue de tendre vers une harmonisation tarifaire pour la rentrée scolaire 2019/2020, le conseil municipal a délibéré et acté :

- la prise en charge par la commune de Deux-Grosnes du transport des élèves de l'école de Monsols vers le collège
- une augmentation de 2 % du prix du repas de la cantine de Saint-Christophe.

Garderies périscolaires

Des garderies sont assurées matin et soir à Monsols, Ouroux et Saint-Christophe pour l'ensemble des enfants scolarisés dans nos écoles. ■



Élagage

Lors de la rencontre entre les responsables d'Orange et les élus, avec l'arrivée prochaine de la fibre, l'attention a été portée sur la nécessité pour les propriétaires et les fermiers de réaliser correctement et régulièrement l'élagage de manière à ce que le réseau aérien soit maintenu en très bon état.

Merci à chacun d'être vigilant pour que le service Orange qui dessert l'ensemble du réseau puisse être opérationnel et éviter les nombreux désagréments causés par des branches jouxtant les fils. ■

Travaux communaux

Investissements votés par les conseils en 2018 et 2019 et achevés en 2019



Avenas, Croix du cimetière.

Ouroux

- **Multiservices** : achat du bâtiment et aménagement des locaux,
- **Gîte de groupe** : peinture de la cuisine, des salles de réception, aménagement d'un espace détente, création de nouvelles douches et d'une toilette supplémentaire.



Ouroux, Boulangerie-Pâtisserie-Epicerie.



Ouroux, Café-bar Chez Julien.

Avenas

- **Panneaux solaires** : financement et installation SYDER (Syndicat Départemental d'Energie du Rhône) sur le bâtiment de l'école,
- **Remplacement** de la croix du cimetière,
- **Etude accessibilité et plans** pour aménagement accès PMR mairie école + sanitaires PMR (dans existant) + aménagement hall d'entrée + secrétariat / salle conseil Mairie,
- **Etude logement** pour un permis de construire de maison individuelle locative (à côté du restaurant),
- **Réfection mur** de soutènement de la rue du Bourg,
- **Réfection hall** + toilettes (peinture) + tous les volets (lasure) et peintures extérieures de la salle communale,
- **Réfection portail** école mairie (lasure).

Monsols

- **Acquisition d'un bâtiment** pour l'installation de VHB,
- **Changement de 120 ampoules** par des basses consommations,
- **Rénovation** de deux salles de classe d'école primaire,
- **Dénomination des rues et voies**, numérotation des habitations,
- **Rénovation** de deux appartements rue Tronpied,
- **Panneaux solaires** : financement et installation SYDER sur le bâtiment de l'école,
- **Assainissement** : mise en séparatif des réseaux,
- **Ralentisseur** aménagé en direction de Saint-Igny-de-Vers,
- **Aménagement pharmacie**.

Saint-Christophe

- **Mise aux normes d'accessibilité** de la salle des fêtes, sanitaires redistribués avec la création d'une toilette PMR, cuisine repensée pour la mise aux normes sanitaires.



Trades, Facades rénovées de la mairie.

Trades

- **Panneaux solaires** : financement et installation SYDER sur les toits de la mairie et de l'ancienne cure.
- **Réfection de la mairie** : isolation par l'extérieur et bardage des façades sud et est, peinture extérieure. Mise en place de volets roulants.
- **Sécurisation et aménagement agglomération** : étude pour l'aménagement et la sécurisation du parking de la zone de loisirs et des abords de la mairie.
- **Aménagement/sécurisation** du cheminement des abords de la route départementale, réorganisation de la place de l'église.
- **Réseau d'assainissement** :
Etude de faisabilité pour l'extension du réseau d'assainissement :
 - bâtiments communaux (école + salle communale et ancienne cure),
 - habitations du bourg,
 - viabilisation du pré communal (entre école et mairie).

Photovoltaïque



Ouroux, Espace détente du gîte de groupe.



Trades, Panneaux photovoltaïques sur le toit de la cure.

Saint-Jacques-des-Arrêts

- **Réhabilitation** du 1^{er} étage du bâtiment de la mairie,
- **Panneaux solaires** : financement et installation SYDER sur l'ancienne cure.

Saint-Mamert

- **Isolation thermique** par l'extérieur de l'auberge et agencement d'une pièce au-dessus de la salle du restaurant.
- **Création d'une micro-crèche.**

Bon à savoir

Si vous êtes un habitant ou une association de **Deux-Grosnes**, vous bénéficiez des tarifs préférentiels pour toutes les salles communales présentes sur la commune nouvelle.



Trades, Panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie.

En 2017, la **Communauté de Communes Saône-Beaujolais**, dans le cadre de sa démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive), a souhaité développer le solaire photovoltaïque. Un projet a été proposé en partenariat avec le SYDER à l'échelle communautaire pour équiper les bâtiments communaux et intercommunaux de toitures photovoltaïques.

Le principe est le suivant :

la commune met à la disposition du SYDER, pendant 20 ans, une toiture d'un bâtiment communal. Le SYDER réalise l'ensemble des démarches administratives et techniques (étude de faisabilité, rédaction cahier des charges, consultation des entreprises, suivi de chantier, raccordement...) et exploite l'installation pendant 20 ans.

Une convention d'exploitation est passée entre la commune et le SYDER.

A l'issue des 20 ans, au choix de la commune :

- la toiture est rendue à la commune avec les panneaux qui peuvent continuer à être exploités,

ou

- la commune choisit de laisser la toiture à la disposition du SYDER jusqu'à fin de vie et qu'il en assure le démantèlement et le recyclage des matériaux.

Sur Deux-Grosnes, des panneaux photovoltaïques ont été installés à Avenas et Monsols sur les bâtiments des écoles, à Saint-Jacques-des-Arrêts sur l'ancienne cure et à Trades sur le bâtiment de l'ancienne cure et le bâtiment de la mairie.

Et si nous produisons ensemble une énergie locale ?

La CCSB a lancé un programme d'actions pour développer le photovoltaïque avec l'accompagnement de l'association CoopaWatt.

L'une des principales actions est de favoriser l'émergence d'une démarche collective rassemblant les acteurs volontaires (particuliers, collectivités, entreprises, agriculteurs, etc.) pour développer des projets collectifs d'énergie renouvelable.

Des réunions publiques ont été organisées en octobre afin de mobiliser les citoyens pour s'engager dans cette aventure participative. ■

Pour toute information : developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr

Des nouvelles de la fibre avec Orange

Des travaux d'infrastructures pilotés par Orange pour l'arrivée de la fibre dans les centraux téléphoniques sont terminés (Monsols) ou en cours (Saint-Jacques-des-Arrêts). Ils permettent d'ores et déjà d'avoir un meilleur débit internet. Chaque foyer a la possibilité de tester en ligne sa connexion (sur www.orange.fr) ou de contacter le 3900 et si nécessaire pour avoir un débit augmenté, de se procurer la nouvelle box noire en boutique Orange.

A partir de mi 2020, l'accès à la fibre pour du très haut débit sera possible, tout d'abord dans un périmètre d'environ 1,5 km autour des centraux. Fin 2020, tous les réseaux seront posés au-delà de cette zone. Fin 2022, tous les foyers seront éligibles au poteau desservant leur domicile et seront raccordés chez eux s'ils en font la demande (coût actuel de raccordement simple, c'est-à-dire sans travaux supplémentaires : 149,00 €). ■

Collecte sélective des déchets



Conteneur à verre (verre alimentaire)

- ✓ **Astuce :** Dans le conteneur « verre », on ne met que le verre alimentaire, c'est-à-dire le verre qui a contenu à manger et à boire au moment de l'achat.
- ✗ **ampoules, vaisselles...**



Conteneur à papier (papier pour écriture, dessin...)

- ✓ **Astuce :** Les papiers spéciaux comme le papier crépon, le papier de cuisson, le papier gras... ne se mettent pas au tri mais dans la poubelle normale. Ne pas déchirer les papiers.
- ✗ **serviettes, mouchoirs en papier...**



Conteneur jaune bouteilles plastiques, cartonnets et emballages métalliques

- ✓ **Astuce :** Dans le conteneur « emballage », pour la matière plastique, on ne met que le plastique qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon. Ne pas imbriquer les emballages. Les gros cartons (carton brun) s'emportent à la déchèterie.
- ✗ **carton brun, peinture...**

Avenas, Ouroux, Saint-Jacques-des-Arrêts et Saint-Mamert

La collecte des ordures ménagères des mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier sera décalée aux **jeudis 26 décembre et 2 janvier**. Les bacs seront à sortir la veille au soir. Pas de changement pour les autres communes déléguées.



Je jette dans ma poubelle habituelle :

Films et sacs en plastique, petits emballages en plastique ou en polystyrène, boîtes de conserve contenant des restes, papiers salis ou gras, mouchoirs en papier, enveloppes marrons renforcées, verre médical...

Un doute ?

Jetez dans votre poubelle habituelle car les erreurs de tri compliquent le recyclage et doublent son coût.

En 2018, sur le territoire CCSB, 26% des déchets des conteneurs jaunes étaient mal triés !



Déchèterie de Monsols, Deux-Grosnes

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h00 -12h00 • Mercredi : 14h00 - 17h00

Vendredi : 8h00-12h00 • Samedi : 9h00 - 12h00/ 14h00-17h00

L'accès est gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais et payant pour les professionnels. Chaque usager doit présenter sa carte d'accès à l'entrée du site. Pour l'obtenir, un formulaire est à retirer dans votre mairie ou sur le site de la CCSB.

Réduisons nos déchets : pose d'un autocollant "stop pub", création d'un compost, achat de produits moins emballés, d'éco-recharges, de produits durables et réutilisables etc.

- ✓ **Déchets autorisés :** déchets non recyclables, mobilier, ferraille, cartons, végétaux, bois, gravats, plâtre, pneus VL, bidons plastiques vides ayant contenu des produits dangereux, petit et gros électroménager, huiles végétales, cartouches d'encre, capsules café, radiographies, piles, batterie, aérosols, peintures, solvants, huile de vidange...
- ✗ **Déchets interdits :** ordures ménagères, déchets industriels, troncs d'arbres et branches de plus de 8 cm, déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes ou pour l'environnement (hautement inflammable, forte toxicité, extincteurs...), amiante, cadavres d'animaux, déchets de soins, déchets d'activité agricole, pneus de poids lourds...

► En 2018, sur le territoire de la CCSB, la quantité totale des déchets collectés par habitant et par an :

513 kg par habitant

Vie économique : nouveautés 2019

St-Jacques-des-Arrêts

Avenas



Ema
Restaurant bistrannique,
bar à vins, épicerie fine, caviste.
Tél. 04 74 69 85 29
ema.restaurant.contact@gmail.com



La chèvre qui danse
Fromages
Tél. 06 79 69 44 48
ou **06 24 08 19 87**
facebook.com/lachevrequidanse

Saint-Christophe



Bar et restaurant
"Julien" La Charmette
Tél. 04 74 06 82 06
julienlacharmette@orange.fr



Auberge rurale des Arrêts
Cuisine traditionnelle,
faite maison avec des produits
locaux de saison. Menu du jour,
assiette du randonneur, plats
végétariens. Accueil groupes.
Tél. 04 74 04 64 39
aubergedupetitventru@gmail.com



GAEC Les Pâstres
Agneau en caissettes, œufs
Tél. 06 86 45 31 78
facebook.com/GAEC-Les-Pâstres

Ouroux



Le Fournil d'Ouroux
Boulangerie - Pâtisserie
Épicerie - Bar
Tél. 04 74 62 11 51
facebook.com/lefournildouroux69



Grand Pré stige
Jérémy BERTRAND
Tél. 06 45 70 71 05
Tél. 06 75 64 29 09
www.ciragedebouteilles.com

Trades



Bar-Restaurant
Le Relais du Vieux Moulin
Nouveau : pizza à emporter,
sur commande les mercredis
et dimanches soir. Fait maison.
Tél. 04 82 41 57 08

Monsols



Le Fournil de Monsols
Boulangerie - Pâtisserie
Épicerie - Bar
Tél. 04 74 67 68 52



Elo Style
Salon de coiffure
Tél. 04 74 04 70 01
facebook.com/Hair-Salon/ELO-STYLE



Le Petit Troc de Béa
Vêtements, meubles, brocante
Tél. 04 74 07 67 51



Epicierie du Terroir
au Col de Crie
Boutique de produits du terroir
Tél. 09 88 03 03 12
facebook.com/SoGoodTerroir

Bilan des animations estivales au Col de Crie



Mercredis du Col de Crie

Près de 3.000 personnes ont participé aux animations destinées aux familles, organisées tous les mercredis du 10 juillet au 21 août de 14h00 à 18h00 par l'équipe de la Maison de la randonnée et du trail. 13 ateliers par date environ, sur des thèmes très variés (découverte des plantes, géologie, cirque, poterie, arts plastiques, trottinette électrique, calèche, musique, etc. Spectacle gratuit en fin de journée.

Satisfaction générale du public et des organisateurs. ■



Soirée des Jeunes Agriculteurs



Organisée le mercredi 31 juillet. 600 personnes ont apprécié le spectacle et 1.000 burgers composés de produits locaux ont été servis sur le site, animé par un concert de l'Echo du Vallon.

Le Cri du Col

Une réussite pour la nouvelle édition du Cri du Col



La nouvelle version "unplugged" du Cri du Col a su trouver son public : près de 5.000 personnes ont profité des concerts et de la restauration locale sur place. Les artistes ont été enchantés de cette formule acoustique, souvent nouvelle pour eux, mettant en valeur leur musique et privilégiant la qualité d'écoute du public. Quant aux spectateurs, ils ont adoré l'immersion dans le décor naturel du site. Quoi de mieux en effet que de déguster la musique, allongé dans l'herbe sous les étoiles ! Une belle édition donc cette année encore, grâce à la mobilisation des nombreux bénévoles qui ont concouru à cette réussite. ■

Agenda

| DÉCEMBRE | | |
|---------------------|----------------------|--|
| Sam 14 | Ouroux | Tartiflette à 20h00, Salle Multiactivités, Les D'zouns |
| Ven 20 | Monsols | Réunion d'information micro crèche 20h00, salle communale |
| Ven 20 | Ouroux | Arbre de Noël du RPI à 19h30, salle multiactivités |
| Ven 20 | Trades | Fête de Noël et lâcher de lanternes, Maison des Jeunes de Trades, Association des parents d'élèves de Saint-Christophe et Trades |
| Dim 22 | Avenas | Vente d'huîtres, saumon et crevettes à partir de 10h00, salle des fêtes, Classes en 0 |
| Dim 22 | Monsols | Vente d'huîtres Classe en 2, sous-sols salle communale |
| Jeu 26 | Monsols | Cinéma salle de Fontalet |
| JANVIER | | |
| Sam 4 | Monsols | Vœux du maire de Deux-Grosnes, salle communale |
| Dim 5 | Ouroux | Vœux du maire délégué d'Ouroux, 11h00 à l'Animation, repas des Anciens à 13h00 |
| Dim 5 | Ouroux | Vente de galettes du RPI, devant la mairie |
| Dim 5 | St-Jacques-des-A. | Vœux du maire délégué |
| Sam 11 | St-Christophe | Vœux du maire délégué, 11h00, salle des fêtes |
| Sam 11 | St-Jacques-des-A. | Concours de belote de la classe en 0 |
| Dim 12 | Avenas | Vœux des maires délégués d'Avenas et St-Mamert, salle des fêtes |
| Dim 12 | Trades | Vœux du maire délégué, 11h00, salle communale |
| Sam 18 | Monsols | Vœux de M. Bernard Perrut, Député |
| Dim 19 | Avenas | Trail d'Avenas, 6 circuits de 1 à 46 km sur toute la commune et alentours |
| Dim 19 | Monsols | Loto des Pompiers, salle de Fontalet |
| Sam 25 | Avenas | Soirée au Cabaret Voulez-vous à Anse, Amicale des Avenauidis |
| Dim 26 | St-Christophe | Loto, salle des fêtes de Saint-Christophe, Les Amis Montagnards |
| FÉVRIER | | |
| Sam 1 ^{er} | St-Christophe | Concours de belote, salle des fêtes, Association des parents d'élèves de Saint-Christophe et Trades |
| Dim 2 | Ouroux | Vente de boudins, Classes en 0 |
| Sam 8 | Monsols | Foire annuelle bourg + salle communale |
| Sam 8 | Monsols | Vente à emporter de lasagnes, Classes en 1 |
| Dim 9 | Monsols | Repas de l'ALVH, salle de Fontalet |
| Sam 15 | Avenas | Troc de livres, Bibliothèque d'Avenas |
| Sam 22 | Ouroux | Repas + soirée (bal) à 20h00, salle multiactivités, Classes en 0 |
| Jeu 27 | Monsols | Cinéma, salle de Fontalet |
| Sam 29 | St-Christophe Trades | Conscrits, Classes en 0 |
| MARS | | |
| Dim 15 | Deux-Grosnes | Elections municipales 1 ^{er} tour |
| Dim 22 | Deux-Grosnes | Elections municipales 2 ^{ème} tour |

| | |
|------------------------------|---|
| Deux-Grosnes | recensement de la population du mercredi 15 janvier au dimanche 16 février 2020 |
| Monsols | Marché les samedis 14 et 28 décembre, 11 et 25 janvier, 8 et 22 février. |
| Ouroux | Marché fermier : 1 samedi matin sur 2, semaines paires. Boucher chaque samedi matin |
| St-Jacques-des-Arrêts | Rencontres intergénérationnelles les 2 ^{èmes} jeudis du mois de novembre à avril |

Deux-Grosnes infos Rédaction et photos : Commission Communication Deux-Grosnes, © Julien Bourreau, © CD69, © Claude Fourez, © Dominik Fusina, • Mise en page : Persona Grata, Deux-Grosnes • Impression : ADYPUB Impression, Deux-Grosnes • Tirage : 1 150 exemplaires.